



Rapport de présentation du logiciel de gestion des membres

17.02.2023

Préambule

Le projet sera présenté en assemblée des délégués le 25 mars 2023 à Moudon et le budget 2023 à voter comprend les montants financiers nécessaires à son acquisition et mise en place.

Situation initiale

Chaque section ou fédération gère actuellement ses membres par ses propres moyens, soit des tableaux Excel, soit des applications informatiques dédiées. Au niveau de la SAR, les membres sont gérés actuellement à l'aide d'un fichier Excel. Ce système ne permet pas une gestion efficace de 3'800 membres et génère un travail conséquent de transmission et de contrôle des données, tant du côté de la SAR que du côté des sections. Ce travail pourrait être allégé pour tous grâce à la tenue d'un fichier commun.

Objectifs

Il s'agit de **simplifier la gestion des membres**, en mettant à disposition une plate-forme unique de gestion des membres, avec des accès spécifiques permettant l'exploitation des données à chaque niveau (section/fédération/SAR). La notion de « modification » comprend les admissions, démissions, changements d'adresse, et la possibilité pour chaque utilisateur de créer des options d'information telles que « cotisation envoyée » ou « cotisation reçue ».

De plus, le projet comprend une gestion informatisée des contrôles d'exploitation (Label d'Or), de la génération des certificats, ainsi que des lots de miel à labelliser et de l'établissement automatique des décomptes de fin d'année.

Enfin, l'application comprend l'acquisition d'un logiciel de facturation et comptabilité propre à la SAR. En effet, actuellement ces applications sont la propriété du caissier de la SAR.

Avantages et fonctionnalités pour les sections et les fédérations

Gestion des membres

L'outil offre une gestion commune des membres, permettant de supprimer l'établissement, l'échange et le contrôle de fichiers Excel entre les différents niveaux, ce qui est actuellement source d'erreurs au prix d'un travail conséquent pour toutes les parties.

La gestion commune des membres permettra aux sections et fédérations de modifier les données de leurs membres dans l'application durant toute l'année et d'en garder l'historique. Pour que le système fonctionne correctement, l'introduction des modifications devra se faire directement dans l'application, sans exception. Le comité central de la SAR est persuadé que cette norme est une simplification importante.

Tous les utilisateurs pourront exploiter les données de leurs membres (étiquettes, publipostages, exportation des données en tableaux Excel, statistiques, préparation de mailing) en entier ou par groupes cibles.

Les sections et fédérations auront la possibilité de gérer tous les types de membres, y compris des « membres amis » (non-membres de la SAR) et d'introduire des données spécifiques propres à leurs besoins.

La protection des données est bien entendu garantie, puisque chaque section gère uniquement ses membres et ne peut avoir accès à d'autres données que les siennes.

Facturation

Etant donné que plusieurs sections disposent d'une application qui leur permet non seulement de gérer les membres, mais aussi de créer des factures, les solutions suivantes sont à disposition des sections :

- a) Utiliser leur propre outil de facturation en exportant les données depuis l'application commune et en les important dans leur propre application (par un fichier informatisé en format xml par exemple).

- b) Passer à un système informatique identique à celui de la SAR, avec l'entreprise AZ Informatique SA (voir détails en fin de rapport). NB si un nombre important de sections et fédérations choisissent à terme cette variante, le système sera développé dans le sens d'une meilleure intégration entre les 3 niveaux. Cette variante est intéressante pour les sections qui ne disposent pas d'un outil informatique de gestion de leurs membres et qui souhaitent une facturation informatisée.
- c) Confier à la SAR la gestion de leurs factures de cotisations (en tout ou partie). La SAR remboursera ensuite tous les montants encaissés au nom des sections concernées. La SAR ne gèrera ni les envois, ni les débiteurs.

Déroulement

Un groupe de travail a préparé le sujet, d'abord par l'établissement d'un cahier des charges complet (fonctionnalités nécessaires et souhaitables). Il a ensuite sollicité 6 offres et en a reçu 4. Un seul prestataire retenu couvre l'ensemble des besoins (nécessaires et souhaitables) à un coût compétitif : AZ Informatique SA à Porrentruy.

L'assemblée des délégués du 25 mars 2023 est invitée à approuver le budget 2023 qui comprend la dépense nécessaire.

Coût de l'offre retenue

Création de la plate-forme : 29'500 fr. (coût unique pour 2023), selon détail (en fr.) :

Module débiteurs, logiciel de gestion des membres, comptabilité, facturation, selon standard ERP existant (3 utilisateurs)	1'150
Migration des données, installation, configuration	1'560
Formation	520
Personnalisation des champs	6'760
Historisation des modifications	1'560
Gestion des contrôles d'exploitation	3'120
Gestion des contrôles de miel	4'420
Accès pour les fédérations et sections :	
Droits et accès	2'470
Extractions (listes et statistiques)	3'640
Saisie des contrôles d'exploitation	1'560
Saisie des contrôles de miel	1'040
Installation	520
....Licences et maintenance	3'360
Formation	260
Total HT :	31'940
Total TTC :	34'400
Dont frais de licence et maintenance chaque année :	4'900

Coût annuel (licences, maintenance) : 4'900 fr. TTC

Suite du processus

Séance de questions-réponses entre le groupe de travail, AZ Informatique et les présidents, caissiers et secrétaires des sections et des fédérations, en visioconférence les 6 et 8 mars 2023 dès 18h.

Vote du budget lors de l'AD le 25 mars 2023.

Mise en œuvre possible pour juillet/août 2023.

Proposition pour répondre aux besoins de la variante b (prix annuel HT)

Module AZ-ERP Compta et Débiteurs pour 2 utilisateurs , y c. maintenance annuelle	CHF 1000.-
Accès supplémentaire annuel (prix dégressif à partir de 20 utilisateurs)	CHF 240.-
Préparation par mandat, installation et configuration	CHF 350.-
Formation 2h aux modules comptabilité et gestion clients (possibilité de regroupement max 10 participants), sans la formation éventuelle sur Front Office	CHF 260.-